

# FNB Indice de croissance de dividendes sur titres mondiaux de qualité CI

TSX SYMBOLE : CGQD.B



EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

## APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du FNB est cherché à suivre, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire, le cours et le rendement d'un indice fondamentalement pondéré conçu pour offrir une exposition à une vaste gamme de sociétés versant des dividendes et présentant des caractéristiques de croissance et de qualité dans les pays développés, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, les parts non couvertes du FNB visent à reproduire le rendement de l'indice WisdomTree Global Quality Dividend Growth CAD ou d'un indice qui le remplace.

## PROFIL DU FONDS

Date de création	<b>Septembre 2024</b>
	<b>0,0 \$</b>
VLPP	<b>20,9509 \$</b>
RFV (%)	<b>Information n'est pas encore disponible</b>
Frais de gestion (%)	<b>0,45</b>
Parts en circulation En date du 2024-10-11	<b>150 000</b>
Catégorie d'actif	<b>Actions mondiales</b>
Devise	<b>\$CA</b>
CUSIP	<b>17165J202</b>

## Niveau de risque<sup>1</sup>



## À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur  
Qui :

- Souhaitent Investir Dans Une Vaste Gamme De Sociétés Versant Des Dividendes Et Présentant Des Caractéristiques De Croissance Et De Qualité Dans Les Pays Développés
- Investissent À Moyen Et/Ou À Long Terme
- Peuvent Tolérer Un Risque Moyen

## RENDEMENTS<sup>2</sup>

\*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

## GESTIONNAIRES



CI Global Asset  
Management ETF

# FNB Indice de croissance de dividendes sur titres mondiaux de qualité CI

TSX SYMBOLE : CGQD.B



EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

**Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.**

<sup>1</sup> Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

<sup>2</sup> Les investissements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds négociés en bourse figurent dans leurs prospectus respectifs. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le Fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire les rendements. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

Portfolio allocations will fluctuate over the life of the ETF as the portfolio holdings and market value of each security changes. The portfolio manager(s) may change the portfolio allocations in some or all of the sectors.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI est une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX). Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.